



École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux

COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE LOCALE (CCPL)

Compte rendu de la séance du jeudi 23 avril 2026



Ordre du jour:

- 1- Proposition de fermeture des sites de l'école pour l'année 2026-2027
- 2- Informations et questions diverses

NOM - PRÉNOM		
BONA Anne-Marie	Membre nommé	Présente
CAPLIER Alice	Représentante de l'administration de l'école	Absence excusée
CHARDON Sébastien	Représentant de l'administration de l'école	Présent
CORNU Sophie	Membre élu	Absence excusée
IACONO Nancy	Membre nommé	Absence excusée
KUHN Aurélien	Membre élu	Absence excusé
MOURONVAL Fabienne	Membre élu	Présente
PLISSON Sébastien	Représentant de l'administration de l'école	Présent
PORTIGLIATTI Ingrid	Membre nommé	Présente
THIAMOVA Gabriela	Membre élu	Présente
VIGLI Virginie	Membre élu	Absence excusée
ZAIDAT Kader	Membre élu	Absence excusée

1- Proposition de fermeture des sites de l'école pour l'année 2026-2027:

PERIODES	Dates	MINATEC		CAMPUS	
		Modalités	Nombre de jours imposés	Administratif	TP
Toussaint	Du vendredi 23 octobre 2026 (soir) au lundi 2 novembre 2026 (matin)	Ouvert		Fermé	Fermé *
Armistice 1918	Mercredi 11 novembre 2026	Féié		Féié	Féié
Noël	Du vendredi 18 décembre 2026 (soir) au lundi 4 janvier 2027 (matin)	Fermé	8	Fermé	Fermé
Hiver	Du vendredi 19 février 2027 (soir) au lundi 1er mars 2027 (matin)	Fermé (Plan de sobriété)	5	Fermé	Fermé
Lundi de Pâques	Lundi 29 mars 2027	Féié		Féié	Féié
Printemps	Du vendredi 16 avril 2027 (soir) au lundi 26 avril 2027 (matin)	Ouvert		Fermé	Fermé *
Pont de l'Ascension	Judi 6 mai 2027 Vendredi 7 mai 2027	Féié Fermé	1	Féié Fermé	Féié Fermé
Lundi de Pentecôte	Lundi 17 mai 2027	Fermé		Fermé	Fermé
Fête nationale	Mercredi 14 juillet 2027	Féié		Féié	Féié
Eté	Du vendredi 23 juillet 2027 (soir) au mardi 17 août 2027 au (matin)**	Fermé	16	Fermé Du lundi 31 mai 2027 (soir) au lundi 30 août 2027 (matin)	Fermé * Du vendredi 2 juillet 2027 (soir) au lundi 23 août 2027 (matin)
Total			30 jours		

*accès possible par badge, possibilité au cas par cas à évoquer avec le responsable de service et directeur technique // ** date de la maintenance des installations électriques (à confirmer ainsi que l'accès ou non aux outils informatiques)

1- Proposition de fermeture des sites de l'école pour l'année 2026-2027:

À propos du lundi de Pentecôte :

Extrait de la circulaire « Horaires et congés » de Grenoble-INP :

"Le lundi de Pentecôte est la journée de solidarité. Elle est obligatoirement un jour de congé décompté du contingent des agents qui doivent impérativement déposer un jour de congés..."

Le lundi de Pentecôte est identifié comme étant la journée de solidarité dans la circulaire (document qui est approuvé collectivement dans le cadre du dialogue social (CSA)). Ce n'est donc pas un jour férié mais un jour chômé pour lequel l'établissement a acté de la fermeture de ses sites dans les calendriers de fermetures campus Est et Ouest.

En ce sens, il ne peut être considéré comme un jour de congé "imposé" au sens de la règle des 2/3, puisque le jour de solidarité se distingue des congés imposés "classiques" par l'employeur, et peut donc être exclu du décompte des 30 jours de congés imposés dans l'année.

1- Questions :

➤ *Pourquoi une fermeture de 3 semaines en été ?*

➤ *Peut on passer sur 2 semaines comme d'autres écoles et labos ?*

Le principe d'une fermeture de 3 semaines l'été est communes à l'ensemble Grenoble-INP, des aménagements existent à la marge sur autorisation pour des raisons très précises (exemple accès à des plateformes pour des entreprises).

➤ *Interrogations sur la fermeture du bâtiment administratif du Campus.*

Communication d'Alice Caplier par mail le 24 avril. « (...)Grenoble-INP a le devoir de réduire les m² occupés par ses activités, cette demande est dictée d'une part par notre plan de retour à l'équilibre mais aussi par une directive ministérielle qui s'applique à toutes les universités de France et de Navarre. (...) le bâtiment administratif du campus est sur la liste des bâtiments à fermer à la rentrée 2027. Cela est motivé par la faible occupation de ces locaux dans le cadre de nos activités (par rapport à d'autres locaux de l'établissement). Même je sais que cette situation est difficile, surtout que de nombreux travaux ont été faits récemment pour rénover le bâtiment, il est de notre devoir d'anticiper les choses afin d'assurer la continuité de nos activités pédagogiques dans les conditions les moins dégradées possibles. De ce fait, nous envisageons de construire pour l'année 26-27 un emploi du temps essayant d'utiliser le moins possible le bâtiment Phelma admin afin de pouvoir avoir une vue claire de nos besoins(...) »

1- Questions (suite):

➤ *Interrogations sur la fermeture du bâtiment administratif du Campus (suite).*

En ce qui concerne les permanences administratives sur le campus, seront-elles maintenues au cours de l'année universitaires 2026-2027 ?

Le planning sera ajusté en fonction l'occupation réelle du bâtiment.

➤ *Pour cette année le personnel qui a des enfants en bas âge, il va être obligé de revenir travailler au mois d'Aout pour reprendre des congés pour la rentrée des classes. (pour ne pas dépasser les 6 semaines de congés)*

Difficile de répondre précisément : il semble qu'il s'agisse davantage d'une situation individuelle. La circulaire « horaires et congés » de Grenoble INP ne précise pas de durée maximale de congés consécutifs, mais une durée minimale : « Concernant la période estivale, les personnels doivent bénéficier d'au moins trois semaines consécutives de congés. »

D'autre part : « Les demandes de congés sont déposées, pour accord, auprès des responsables hiérarchiques. Ceux-ci veilleront en particulier au bon fonctionnement du service, à l'organisation, le cas échéant, d'une permanence, ainsi qu'à une répartition des congés sur l'année compatible avec les nécessités de service. »

2- Informations et questions diverses:

- Rangement, agencement , amélioration des salles M459 et Z702 qui sont des lieux d'accueil de personnes extérieures.

Les suggestions sur les aspects de sécurité en salle Z702, et la nécessité de faire du rangement en salle M459 seront prises en compte.

- Salle de convivialité: bâtiment M Minatec:

Nettoyages (tables, ...) et détartrages de la machine à café, lavage des chiffons, rangement des chaises : plus de personnes concernés.

Le lavage, le rangement et le respect de la vaisselle (des couverts et verres disparaissent régulièrement)

Un mail de rappel sur les bonnes pratiques dans les espaces partagés sera envoyé.
A noter qu'une modification des clauses du marché nettoyage: fréquence moins importante du nettoyage du sol (à partir du 1er Mai 2026), renforcera la nécessité de respecter la propreté des lieux.

3- Informations et questions diverses:

- Salle de convivialité: bâtiment M Minatec (suite) :

Meuble de droite à enlever ?

Cette proposition ne recueille pas l'adhésion des membres de la CCPL. En revanche, le principe d'un espace partiellement séparé du reste de la salle, offrant davantage de calme, est apprécié.

- Possibilité d'avoir une salle de réunion supplémentaire, par exemple une petite salle de cours qui puisse être réservée sur Réséda.

Quatre salles de réunion sont réservables à Minatec (M432, M459, Z702, Z301), auxquelles s'ajoute la salle du conseil (Z704).

Depuis septembre 2026, l'analyse des réservations fait apparaître 15 créneaux durant lesquels les quatre salles ont été occupées simultanément, principalement les mardis et jeudis, pour un total cumulé de 18 heures. Ce niveau d'occupation ne semble pas justifier la demande.

Par ailleurs, les possibilités de conversion de salles pédagogiques pour cet usage restent limitées.

2- Informations et questions diverses:

➤ Problématique réservation de salles pédagogiques :

Cas de conflit récent entre examens déplacés et évènement d'un projet

Il existe une procédure de réservation qui fonctionne correctement ; il ne s'agit pas d'un problème de double réservation.

Le problème a été identifié, et la mise en place d'une nouvelle procédure n'aurait pas permis d'éviter cette situation.

Il s'agit d'un cas exceptionnel, qui se produit très rarement.

➤ Permanences au campus assurées par les personnels sur projet

Ce point a déjà été évoqué en CCPL, où une réponse défavorable avait été formulée.

Les permanences impliquent une organisation et une planification spécifiques. Compte tenu de la nature de leurs missions, les personnels sur projet sont amenés à être plus mobiles, ce qui rends leur mobilisation sur ces créneaux plus complexe.

Dans ce contexte, les permanences sont, par conséquent, assurées par les agents des services administratifs de l'école.

2- Informations et questions diverses:

- Organisation des élections des nouveaux représentants du personnel entre septembre et octobre, avec une priorité donnée au vote électronique.
- Un appel à candidatures sera lancé à la fin du mois d'août 2026.
« Représentants du personnel au nombre de 6 titulaires et 6 suppléants élus parmi les personnels titulaires et contractuels enseignants ou enseignants chercheurs et administratifs et techniques »
- Dates CCPL 2026-2027 – à définir précisément après les élections :
 - Un jeudi en octobre 2026 de 13h30 à 15h30
 - Un jeudi en avril 2027 de 13h30 à 15h30

Des séances supplémentaires de la commission peuvent être organisées à la demande de ses membres.